



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2015 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Mesdames les conseillères Dana Chevalier et Andrée Deschamps sont absentes de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

01-001-15 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

D'ouvrir la séance ordinaire du 19 janvier 2015. Il est 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

01-002-15 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 01-001-15 Ouverture de la séance
 - 01-002-15 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 01-003-15 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 01-004-15 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 29 janvier 2015
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 7. Développement communautaire**
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses.
 - 9.2. Conclusion de contrats
 - 9.3. Acceptation de plans
 - 9.4. Réception de travaux
 - 9.5. Autres sujets
 - 01-005-15 Autorisation donnée à la société Hydro-Québec relativement à la fréquence de l'entretien et la coupe du gazon sous la ligne électrique
 - 01-006-15 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux de réfection d'infrastructures des rues Garden City et Michaud
 - 01-007-15 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux d'aménagement d'un Carrefour en T

- 10. Environnement**
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 01-008-15 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière
- 12.2. Autres sujets
- 01-009-15 Adoption des comptes
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 01-010-15 Autorisation de dépenses à la suite de la conclusion de contrats antérieurs à l'année 2015
- 01-011-15 Renouvellement – Contrat de service informatique – Firme T3i
- 01-012-15 Achat logiciel *Fidelio* – gestion de temps
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
- 14. Ressources humaines**
- 14.1. Contrats et ententes
- 01-013-15 Nomination permanente au poste de bibliothécaire principale
- 01-014-15 Renouvellement de l'entente de travail - adjointe administrative - Direction générale/Bureau du maire
- 14.2. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
- 01-015-15 Avis de motion du règlement numéro 773 sur les limites de vitesse
- 01-016-15 Avis de motion du règlement numéro 775 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la municipalité
- 01-017-15 Avis de motion du règlement numéro 777 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux d'aménagement d'un carrefour en « T »
- 01-018-15 Avis de motion du règlement numéro 778 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux de réfection d'infrastructure sur les rues Garden City et Michaud
- 01-019-15 Adoption du règlement numéro 768 sur la régie interne et sur le maintien de l'ordre pendant les séances du conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-

- Bellevue et abrogeant le règlement numéro 701 et ses amendements
- 01-020-15 Adoption du règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements
- 01-021-15 Adoption du règlement numéro 779 concernant la taxation pour l'année 2015 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

- 01-022-15 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 37 et s'est terminée à 20 h se résument comme suit :

Résumé des interventions
<ol style="list-style-type: none"> 1. Schéma d'aménagement et réunion du CCU; 2. Écart entre les montants du PTI et les montants des règlements d'emprunt; 3. Contrat octroyé à une firme d'urbanisme; 4. Maison Michel-Robillard; 5. Délai de concordance au schéma d'aménagement; 6. Compte-rendu des réunions de l'agglomération; 7. Règlement de circulation et stationnement : <ol style="list-style-type: none"> a) Jeux dans la rue b) Promenade à cheval dans les rues de la Ville c) Borne d'incendie 8. Mesures d'atténuation des impacts du pacte fiscal; 9. Déneigement d'une parcelle de trottoir au coin du chemin Sainte-Marie et Morgan; 10. Démission des membres de l'escouade.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

01-003-15 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 décembre 2014;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2014;
3. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2014 (budget);
4. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2014 (PTI);

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

01-004-15 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 29 janvier 2015

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 29 janvier 2015, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion, et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

8. URBANISME

8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. **AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. **AUTORISATION DE DÉPENSES.**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.2. **CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. **ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. **RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. **AUTRES SUJETS**

<p>01-005-15 Autorisation donnée à la société Hydro-Québec relativement à la fréquence de l'entretien et la coupe du gazon sous la ligne électrique</p>
--

ATTENDU QUE le conseil désire protéger les habitats naturels créés par les fleurs sauvages et l'aire gazonnée le long de la piste cyclable du secteur nord de la Ville;

ATTENDU QUE cet espace est aussi un endroit propice à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux;

ATTENDU QUE la société Hydro-Québec entretient et coupe le gazon sous la ligne électrique quatre fois par année du mois de juin au mois de septembre;

ATTENDU la recommandation du comité de l'environnement, datée du 20 août 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la société Hydro-Québec à entretenir et à couper le gazon sous la ligne électrique qui leur appartient, une fois par année, soit à la fin du mois de septembre de chaque année, afin de protéger les nids d'oiseaux et de permettre la floraison des plantes naturelles tout au long de l'été.

Adoptée à l'unanimité.

01-006-15	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux de réfection d'infrastructures des rues Garden City et Michaud
------------------	--

ATTENDU QU' une somme est prévue à cet effet au PTI 2015 dans la section ST-007 (Réfection des infrastructures – secteur Garden City);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux de réfection d'infrastructures des rues Garden City et Michaud.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération %
Expérience du personnel clé (chargé de projet et surveillant)	30
Capacité de relève du personnel clé	25
Assurance qualité (ISO-9001-2008)	5
Proximité de la place d'affaires	10
Expérience de la firme – travaux même envergure sur territoire aggl. MTL	20
Expérience de la firme – travaux même envergure sur territoire CMM	10

Adoptée à l'unanimité.

01-007-15 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux d'aménagement d'un Carrefour en T

ATTENDU QU' une somme est prévue à cet effet au PTI 2015 dans la section ST-008 (Construction d'un carrefour en T);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance des travaux d'aménagement d'un carrefour en T.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération %
Expérience du personnel clé (chargé de projet et surveillant)	30
Capacité de relève du personnel clé	20
Assurance qualité (ISO-9001-2008)	5
Proximité de la place d'affaires	5
Expérience de la firme – travaux similaires sur territoire aggro. MTL	15
Expérience de la firme – réalisation de projet routier MTQ	25

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

01-008-15 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE les demandes correspondent aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'octroyer à l'association du Hockey mineur de Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Baie-d'Urfé Inc. un soutien financier de 13 960,78 \$ pour leur saison 2014-2015 en raison d'une participation de 88 joueurs qui sont résidents de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'octroyer à l'association de Ringuette Beaconsfield/Kirkland/Sainte-Anne-de-Bellevue un soutien financier de 4 300,06 \$ pour leur saison 2014-2015 en raison de la participation de 13 joueuses qui sont résidentes de la Ville.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 18 260,84 \$, taxes incluses, pour l'aide financière détaillée ci-haut à même le poste budgétaire 02-701-10-991 du fonds général.

D'octroyer un montant de 295 \$ au Lakeshore Light Opera pour l'achat d'un espace publicitaire d'une demi-page dans le cadre de la présentation du Spectacle « The Pirates of Penzance » qui aura lieu du 6 au 14 mars 2015.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 295 \$, taxes incluses, pour l'achat dudit espace publicitaire, à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

01-009-15 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 19 janvier 2015;	<u>1 389 685,25\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 décembre 2014	<u>369 502,47 \$</u>
Total :	<u>1 759 187,72 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 2 janvier 2015	<u>380 266,18 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. **CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**01-010-15 Autorisation de dépenses à la suite
de la conclusion de contrats
antérieurs à l'année 2015**

ATTENDU les résolutions ci-dessous pour lesquelles le Conseil autorise la conclusion de contrats qui se poursuivent en 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser la dépense pour l'année 2015 à même le fonds général de :

Résolution	PROJETS	ESTIMATION DES COÛTS ET AFFECTATION
12-310-13	Entreprise routière NJR inc. Collecte sélective	59 175\$ (02-452-00-491)
04-084-13	Entreprise sanitaire FA limitée – collecte de matières organiques	34 000\$ (02-452-30-491)
02-029-13	JR Services sanitaires - Collecte des ordures ménagères	117 105\$ (02-451-00-436)
09-251-14	Sifto – Fourniture de sel	43 700\$ (4 mois)(02-330-00-626)
07-192-14	Charles Gauthier – Contrat déneigement	90 000\$ (3 mois) (02-330-00-443)
04-086-13	Guimont Électrique – Entretien réseau d'éclairage	44 360 \$ (02-340-00-524)
	Agglo – Fourniture d'eau	213 912 \$ (02-412-00-683)
07-184-14	Agence de sécurité Dynamic Inc. – Agence de sécurité	183 386\$ (02-290-00-451)
11-303-14	Ville de Pincourt – Dépôt de neige	11 250 \$ (4 mois)(02-330-00-419)
11-304-14	Allstream – fourniture lignes téléphoniques SIP	4 073 \$ (02-190-00-335)

Adoptée à l'unanimité.

**01-011-15 Renouvellement – Contrat de
service informatique – Firme T3i**

ATTENDU QUE le contrat avec la firme informatique T3i est expiré ;

ATTENDU QUE le trésorier recommande au conseil municipal de renouveler le contrat de service avec cette firme pour la période du 20 janvier 2015 au 31 juillet 2015 avec une banque d'heures maximales fixée à 300 heures ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

De renouveler le contrat de service avec la firme T3i pour la période du 20 janvier 2015 au 31 juillet 2015 avec une banque d'heures maximales fixée à 300 heures;

D'autoriser une dépense maximale de 19 947,63 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-190-00-414 du fonds général.

Adopté à l'unanimité.

01-012-15 Achat logiciel <i>Fidelio</i> – gestion de temps

ATTENDU QU' une recommandation avait été présentée en 2014 afin d'adopter une gestion par activité dans la gestion des opérations municipales de la Ville ;

ATTENDU QU' à cette fin, le Conseil municipal a octroyé les crédits requis dans le budget 2015 pour l'achat d'un logiciel de « Gestion Feuille de temps et présence » de la suite *Fidelio* ;

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet d'approuver l'achat du logiciel *Fidelio* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'achat du logiciel *Fidelio* à la compagnie *CommSoft Technologie Inc.* pour un montant maximal de 18 525,95 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense nette de 17 007,98 \$, à la compagnie *CommSoft Technologie Inc.* pour l'acquisition du logiciel, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

D'autoriser le directeur général à signer les contrats relatifs à l'achat et aux droits d'utilisation annuels pour la gestion du temps des employés permanents et temporaires de la Ville pour une dépense annuelle de 11 499,75 \$, taxes incluses, à la compagnie *PG Solutions Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 8 000 \$, à la compagnie *PG Solutions Inc.* pour l'année 2015, à même le poste budgétaire 02-190-00-414 du fonds général.

Adopté à l'unanimité.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. RESSOURCES HUMAINES**14.1. CONTRATS ET ENTENTES****01-013-15 Nomination permanente au poste de bibliothécaire principale**

ATTENDU la retraite de la coordonnatrice à la bibliothèque en février 2014 ;

ATTENDU QUE la Ville souhaitait revoir la structure de la gestion de la bibliothèque ;

ATTENDU QU' un poste temporaire (projet pilote) de bibliothécaire principale a été créé de mars 2014 et décembre 2014 afin de revoir la structure du département ;

ATTENDU QUE le but de ce projet pilote était d'évaluer la possibilité de répartir les tâches entre la bibliothécaire principale et la Directrice des loisirs ;

ATTENDU QUE le projet pilote a été concluant ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

De confirmer madame Annie Gauthier au poste permanent de bibliothécaire principale à la Bibliothèque de la Ville, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de madame Annie Gauthier à même le poste budgétaire numéro 02-702-30-142 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

01-014-15 Renouvellement de l'entente de travail - adjointe administrative - Direction générale/Bureau du maire

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de renouveler l'entente de travail datée du 9 janvier 2015, pour une durée de 1 an, aux conditions prévues au contrat de travail ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De renouveler l'entente de travail de madame Sylvie Galarneau, adjointe administrative à la Direction générale/Bureau du maire datée du 20 janvier 2015 pour une durée de 1 an aux conditions prévues au contrat de travail, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-131-00-145 du fonds général.

D'autoriser le directeur général, Martin Bonhomme à signer l'entente de travail à intervenir entre les parties.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Ryan Young
Daniel Boyer
Paola Hawa

Contre

Yvan Labelle
Michel Boudreault

Adoptée sur division.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS**01-015-15 Avis de motion du règlement numéro 773 sur les limites de vitesse**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 773 sur les limites de vitesse afin de réduire la vitesse dans le secteur sud de la Ville ainsi que dans les rues résidentielles du secteur nord de la Ville.

01-016-15 Avis de motion du règlement numéro 775 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la municipalité

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 775 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la municipalité.

01-017-15 Avis de motion du règlement numéro 777 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux d'aménagement d'un carrefour en « T »

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 777 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux d'aménagement d'un carrefour en « T » à l'intersection de la voie de service nord de l'autoroute 40 et du chemin Sainte-Marie.

01-018-15 Avis de motion du règlement numéro 778 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux de réfection d'infrastructure sur les rues Garden City et Michaud

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 778 décrétant un emprunt et l'exécution des travaux de réfection d'infrastructure sur les rues Garden City et Michaud.

01-019-15 Adoption du règlement numéro 768 sur la régie interne et sur le maintien de l'ordre pendant les séances du conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et abrogeant le règlement numéro 701 et ses amendements

ATTENDU l'article 331 de la *Loi sur les cités et villes* qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien de l'ordre durant les séances;

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger le règlement numéro 701 et ses amendements et qu'il est opportun que le Conseil adopte un nouveau règlement de façon à moderniser sa réglementation conformément aux réalités contemporaines;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné par Madame le maire à la séance du 9 juin 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 768 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

01-020-15 Adoption du règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements

ATTENDU la *Loi sur les compétences municipales* et le Code de la sécurité routière;

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger le règlement numéro 510 et ses 133 amendements et qu'il est opportun que le Conseil adopte un nouveau règlement de façon à moderniser sa réglementation conformément aux réalités contemporaines;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter le règlement numéro 769 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

01-021-15 Adoption du règlement numéro 779 concernant la taxation pour l'année 2015 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1);

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1);

ATTENDU la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (2008, c. 19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Paola Hawa, lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le règlement numéro 779 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 8 décembre 2014 au 19 janvier 2015;
- Liste des commandes du 8 décembre 2014 au 19 janvier 2015;
- Liste des embauches – Service des Loisirs – Patinoires 2014-2015;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**01-022-15 Levée de la séance**

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 13

Adoptée à l'unanimité.

01-023-15 Réouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'ouvrir la séance ordinaire du 19 janvier 2015. Il est 20 h 14, afin de permettre à madame la greffière de lire l'item numéro 16 intitulé dépôt de documents.

Adoptée à l'unanimité.

01-024-15 Levée de la séance

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 15

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9897